

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	SAS LOGISTINORD
Adresse de l'établissement	Route de Saudemont - CD 13 62182 VILLERS LES CAGNICOURT
Activité de l'établissement	L'activité du site consiste à stocker dans un bâtiment des produits phytopharmaceutiques prêts à l'emploi. Les produits sont reçus conditionnés principalement en bidons ou en sacs, emballés, palettisés et sont stockés sur rayonnage métallique. Il n'y a ni manipulation de produit, ni process industriel sur le site. Les produits sont destinés in fine aux agriculteurs.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Non concerné.
Nature des risques liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement	Les produits stockés sont majoritairement des produits toxiques pour les organismes aquatiques. Il y a aussi des produits inflammables, toxiques pour la santé, corrosifs ou combustibles. Les conséquences d'un incendie dans l'entrepôt sont de deux types : • Des effets thermiques : ces effets sont liés au rayonnement de chaleur émis. • Des effets toxiques : les fumées dégagées dans l'atmosphère lors de l'incendie contiennent des gaz toxiques pouvant engendrer des effets irritation, intoxication, asphyxie. Quel que soit le scénario d'incendie (incendie d'une cellule jusqu'à incendie généralisé), les modélisations des effets concluent : • Les effets thermiques sont contenus dans le périmètre du site • En ce qui concerne les effets toxiques, aucun effet mortel ni irréversible n'est calculé en dehors des limites de propriété à une hauteur critique pour l'homme (en dessous de 5 m) et pour une durée d'exposition d'une heure. Toute pollution éventuelle sera contenue dans le site.
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des risques permettant d'y faire face	L'événement redouté est l'incendie d'une cellule, qui se généralise à tout l'entrepôt. Il pourrait être assorti d'une pollution liée aux produits phytopharmaceutiques stockés. Des mesures de maîtrise techniques et organisationnelles sont en place pour limiter les conséquences d'un incendie sur la santé publique et l'environnement, dont notamment : • Mesures techniques : – Parois extérieures et murs intérieurs coupe-feu, avec acrotères d'un mètre (dépassements des parois et murs d'un mètre au-dessus de la terrasse) – Portes de compartimentage et portes de quai coupe-feu à fermeture automatique asservie à la détection incendie, issues de secours coupe-feu – Protection contre les intrusions et la malveillance – Protection foudre – Détection incendie adaptée aux risques dans les cellules, la zone de

	- réception - préparation, la zone de quai, les locaux techniques – Système d'alarme avec report vers société de télésurveillance – Dispositifs d'extinction automatique par mousse à haut foisonnement dans chacune des cellules, déclenchés par des détecteurs de fumées et de flamme – Extincteurs, Robinets d'incendie armés – Réserves d'eau – Désenfumage et cantonnement – Bâtiment organisé en auto rétention – Cuve et bassin externes de rétentions avec vannes d'obturation automatique et manuelle – Vidéosurveillance • Mesures organisationnelles – Système de gestion de la sécurité – Contrôle des accès – Plan de stockage – Contrôle des livraisons fournisseurs – Plan d'inspection et de maintenance des barrières techniques de sécurité et des barrières techniques de sécurité instrumentées (détection, extinction, rétention) – Formation aux dangers des produits, à l'intervention – Schémas d'alerte – Plan d'Opération Interne (définition des mesures d'urgence) et exercices incendie.
--	--